

**BRDV**

Bureau

Recherche

Développement

Valorisation

# Volet projet des IRSC

**Sophie Gauthier-Clerc**

Conseillère à la recherche au BRDV, secteur santé

*CRCHUM le 5 mai 2016*

# La réforme des IRSC

## 1. Deux volets de financement

- volet Fondation (axé sur les personnes)
- volet Projet (axé sur les idées)

## 2. Un processus d'évaluation par les pairs qui prévoit

- une évaluation axée sur les demandes
- une évaluation en plusieurs étapes
- des critères structurés d'évaluation
- une évaluation des demandes à distance

## 3. Un collège d'évaluateurs pour soutenir l'excellence de l'évaluation par les pairs dans tous les domaines de la recherche en santé

*Liens utiles sur la réforme:* <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/46099.html>  
<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/47382.html>

# But du volet Projet

**« Exploiter les idées les plus susceptibles de faire progresser de façon importante les connaissances en santé »**

- Financer un portefeuille diversifié de projets
  - de **recherche en santé et d'application des connaissances**
  - à toutes les étapes de leur réalisation, **de la découverte à l'application, ce qui comprend la commercialisation.**

[Page web des possibilités de financement des IRSC](#)

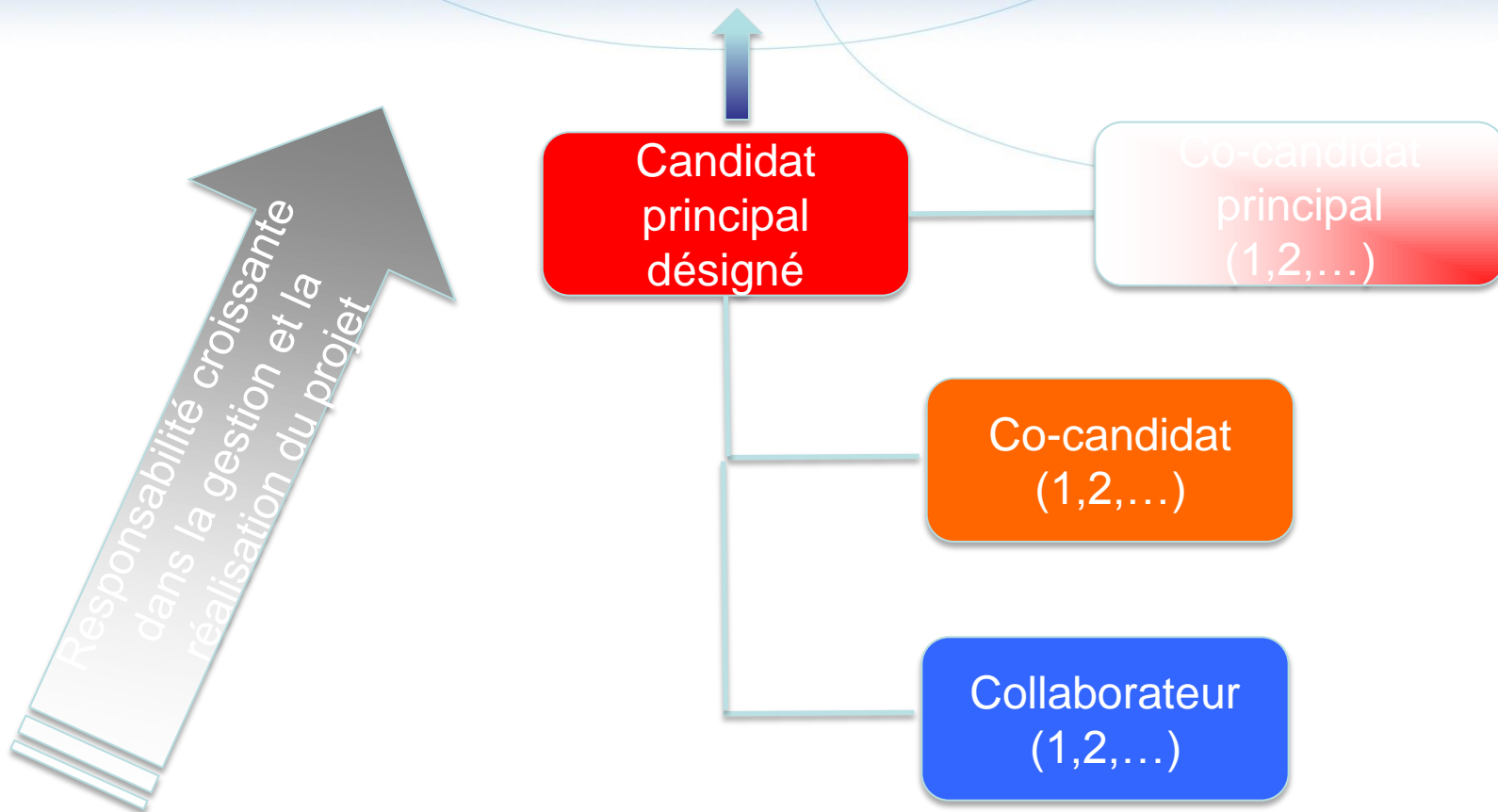
# Déroulement des concours

- **Candidature en deux étapes :**
  1. inscription obligatoire
  2. demande complète
- **Deux concours par année : mars et septembre**
- **Processus de sélection en « deux » étapes**

# Rôle des participants au projet

<http://www.irsc.gc.ca/f/22630.html#1-G2>

## Inscription et soumission de la demande



# Définition du rôle des participants

<http://www.irsc.gc.ca/f/22630.html#1-G2>

- **Candidat principal désigné**

« Les IRSC définissent un **candidat principal désigné** comme étant un individu qui :

- est responsable de la direction des activités proposées;
- a la responsabilité administrative et financière de la subvention
- reçoit toute la correspondance connexe des IRSC. ».....

- **Candidat principal** (*chercheur indépendant, utilisateur de connaissance*)

« Les IRSC définissent un **candidat principal** comme étant un individu qui partage la responsabilité de la direction des activités proposées.

Un individu qui n'est pas admissible comme candidat principal au moment de la demande, mais qui s'attend à l'être au début de la période de financement, peut être un candidat principal sur la demande. »

- **Co-candidat** (*chercheur indépendant, utilisateur de connaissance ou stagiaire*)

« Les IRSC définissent un **cocandidat** comme étant un individu qui contribue aux activités proposées. »

- **Collaborateurs**

« Les IRSC définissent un **collaborateur** comme étant un individu dont le rôle est d'offrir un service spécial (p. ex. accès à de l'équipement, fourniture de réactifs particuliers, formation dans une technique spécialisée, analyse statistique, accès à un groupe de patients, etc.) »

# Contribution des participants pour l'inscription et la soumission des demandes

- **Candidat principal désigné (CPD)**
  - Complète toutes sections de l'inscription incluant l'identification des participants et la majorité des sections de la demande
  - Complète un CVC abrégé du volet Projet
- **Candidat principal** (*chercheur indépendant, utilisateur de connaissance*)
  - Communique son NIP au CPD pour l'inscription
  - complète un CVC agrégé du volet Projet à l'étape de l'inscription et communique son no au CPD
  - Donne son consentement au projet pour la soumission
  - Complète sa section « principales contribution » de la demande (pilote 1 de mars 2016)
- **Co-candidat** (*chercheur indépendant, utilisateur de connaissance ou stagiaire*)
  - Communique son NIP au CPD pour l'inscription
  - complète un CVC agrégé de co-candidat du volet Projet à l'étape d'inscription et communique le no au CPD (même no de CV pour l'inscription et la demande si inchangé)
  - Donne son consentement au projet pour la soumission
  - Complète sa section « principales contribution de la demande (pilote 1 de mars 2016)
- **Collaborateur**
  - Aucune contribution ni à l'inscription ni pour la soumission de la demande (don pas de NIP ni de CVC)

## Le type de participants au projet

<http://www.irsc.gc.ca/f/22630.html#1-G2>

- **chercheur indépendant (vous)**
- **utilisateur de connaissances**
- **stagiaire**

## Le type versus le rôle des participants au projet

- **chercheur indépendant**
  - admissible à tous les rôles
- **utilisateur de connaissances**
  - admissible à tous les rôles sauf candidat principal désigné
  - au concours de mars 2016 : devait être candidat principal pour un projet en application des connaissances
- **stagiaire :**
  - admissible au rôle de co-candidat ou collaborateur



## Partenaire au projet

- **une organisation**
- **contribue en nature ou en espèce au projet**
- **lettre de contribution détaillée à joindre à la demande**

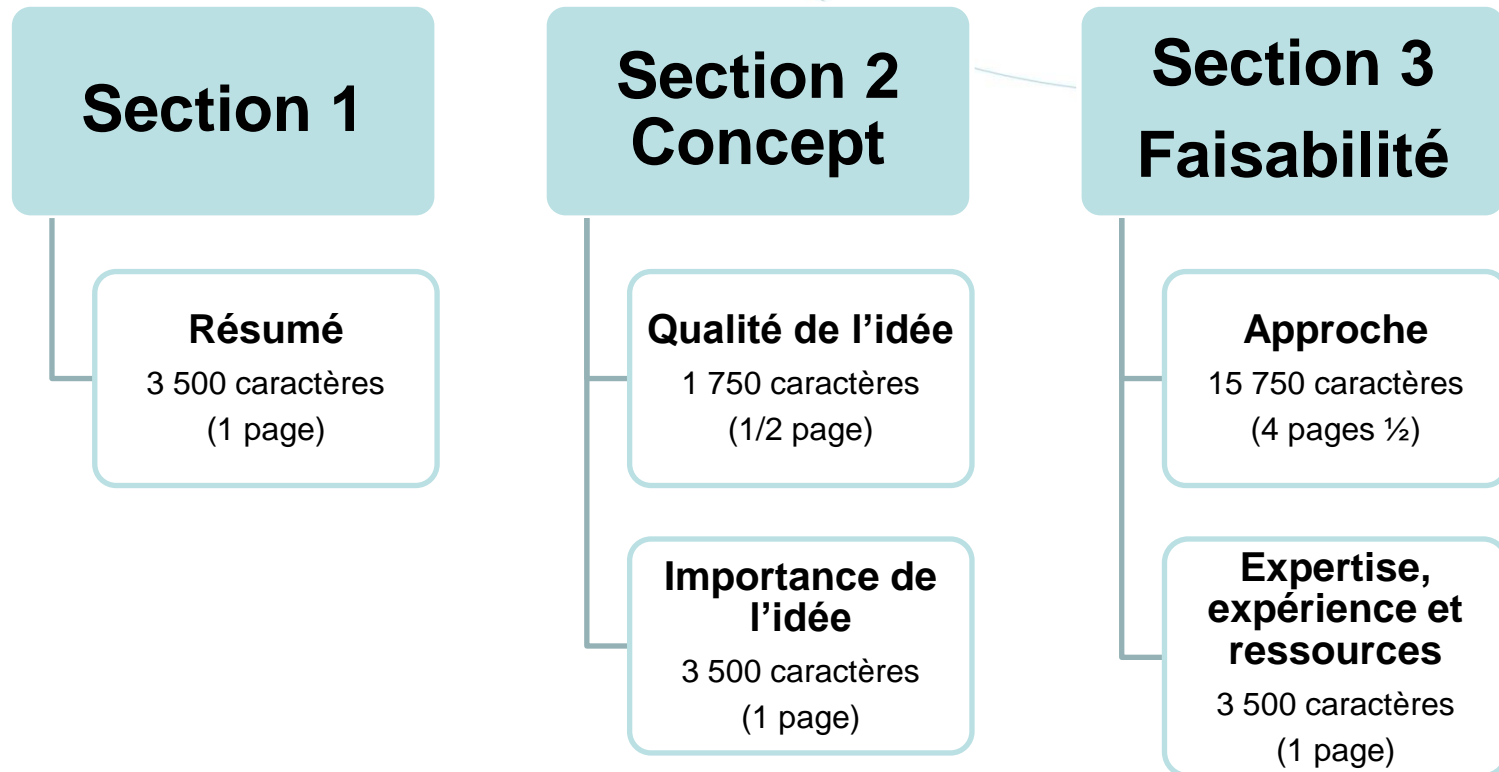
## **Attention aux changements qui ne seront pas autorisés entre l'étape de l'inscription et la soumission des demandes**

### **Dans le cas du pilote 1 de mars 2016:**

- Le titre du projet
- La liste des participants au projet (aucun ajout ni retrait)
- Le rôle de chaque participant au projet (chercheur principal, co-candidat ou collaborateur)

# Le contenu d'une demande

Pilote 1 de mars 2016



# Attentes / critères de sélection

## Critère 1 : concept

### Qualité de l'idée 25%

- But et objectifs clairs, Retombées précises
- Fondements solides de l'idée : logique, pertinence

### Importance de l'idée 25%

- Clarté et importance des contributions proposées à l'amélioration des connaissances et de la recherche en santé, des soins ou des systèmes de santé

## Critère 2: Faisabilité

### Approche 25%

- Approche
- Planification
- Difficultés potentielles et mesures d'atténuation

### Expertise, expérience et ressources 25%

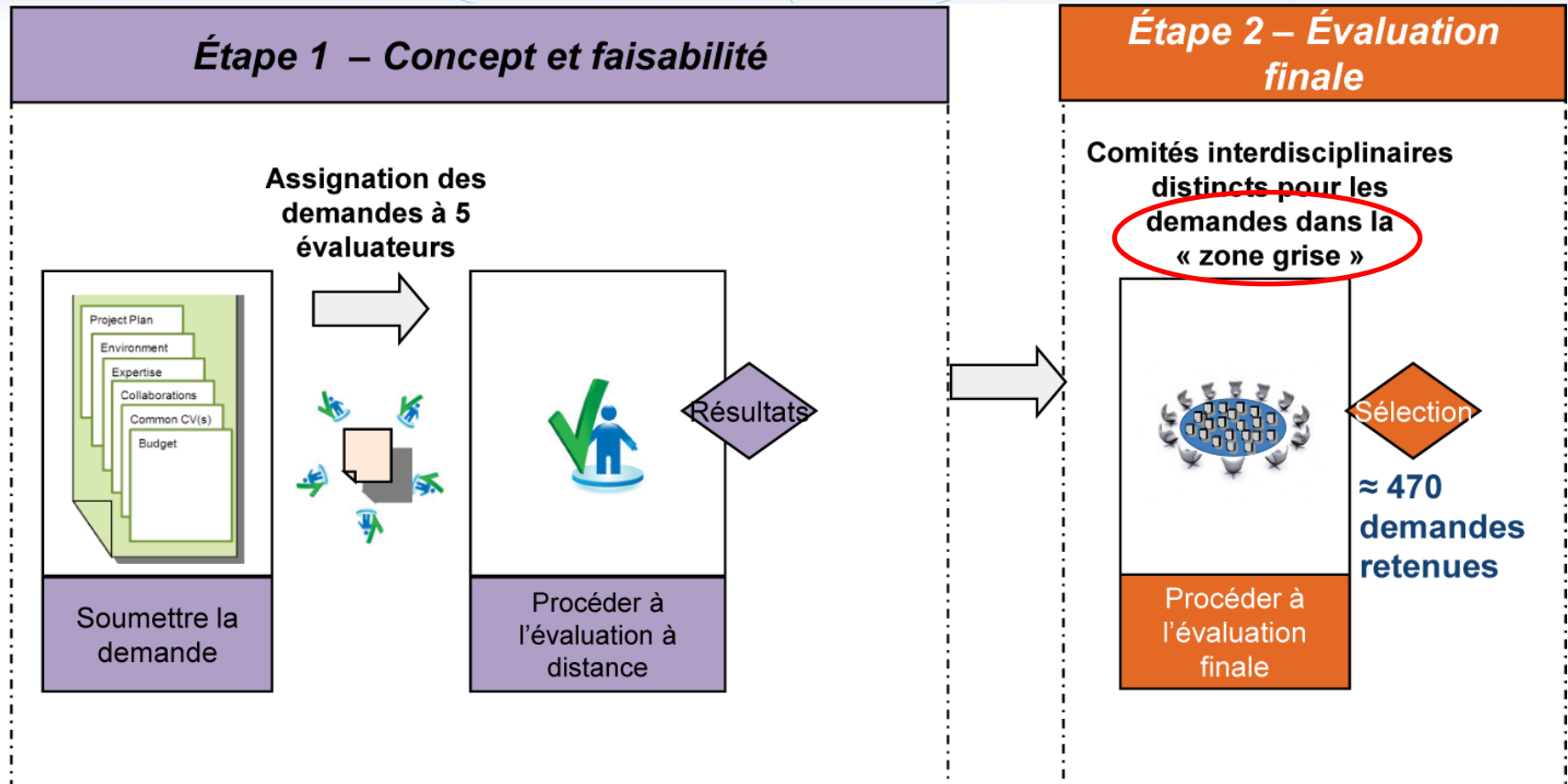
## **Attention à la liste des documents joints admissibles qui pourrait encore être assez limitée!!**

### **Pour du pilote 1 de mars 2016 :**

- 2 pages de figures
- Aucun tableau
- Aucun article
- Aucune lettre d'appui

# Le processus de sélection

Il s'agit toujours d'une **évaluation par les pairs** en 2 étapes



# Étape 1

## Comité virtuel de 4-5 évaluateurs pour chaque demande

### Étape 1 – Concept et faisabilité



#### Concept 50%

- Qualité de l'idée 25%
- Importance de l'idée 25%

#### Faisabilité 50%

- Approche/méthodologie 25%
- Expertise
- Qualité de l'environnement 25%

#### Budget

Critères de sélection

### Échelle de cotation de chaque sous-critère par chaque évaluateur

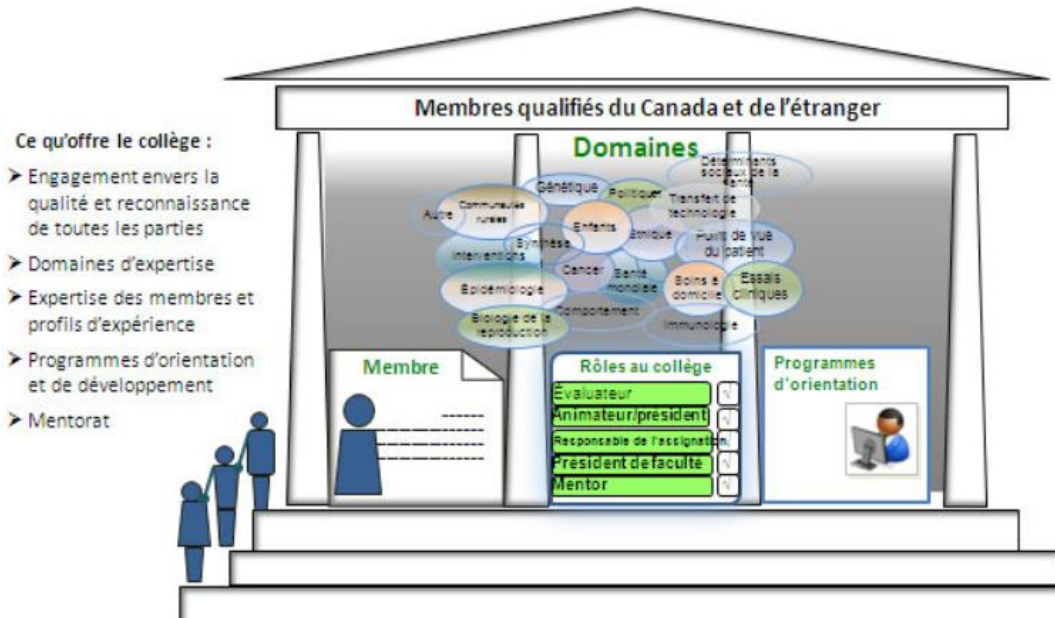
Descripteur	Abréviation	Définition
Remarquable	O <sup>++</sup>	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard de la plupart ou de la totalité des aspects pertinents. Il peut y avoir des lacunes minimales.
	O <sup>+</sup>	
	O	
Excellent	E <sup>++</sup>	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard d'une bonne partie des aspects pertinents, et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations sont possibles.
	E <sup>+</sup>	
	E	
Bon	G	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard de quelques aspects pertinents et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations s'imposent.
Passable	F	Pour ce sous-critère, la demande traite de tous les aspects pertinents d'une manière générale. Des améliorations importantes s'imposent.
Médiocre	P	Pour ce sous-critère, la demande ne présente pas d'arguments suffisamment convaincants ou présente des lacunes ou des failles importantes.

1. Pour chaque évaluateur : évaluation et classement de l'ensemble des demandes
2. tri en ordre croissant par les IRSC selon les cotes attribuées
3. décisions de financement définie en fonction du nombre de demandes, du classement combiné, de l'écart-type et des fonds disponibles (zone grise)

# Choix de vos évaluateurs par les IRSC

## Importance du résumé au moment de l'inscription

L'analyse du résumé permettra de sélection 4-5 évaluateurs « experts » parmi tous les experts du « collège des évaluateurs »

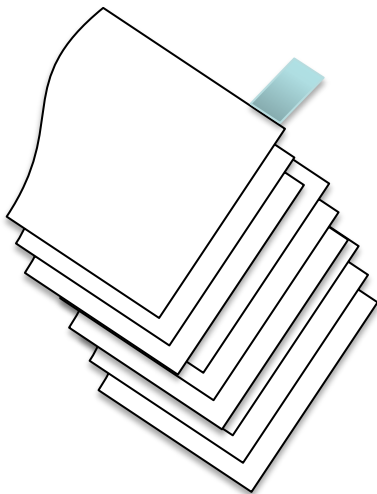


Référence : Concept d'avenir : nouvelle série de programmes ouverts et nouveau processus d'évaluation par les pairs <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/46099.html>

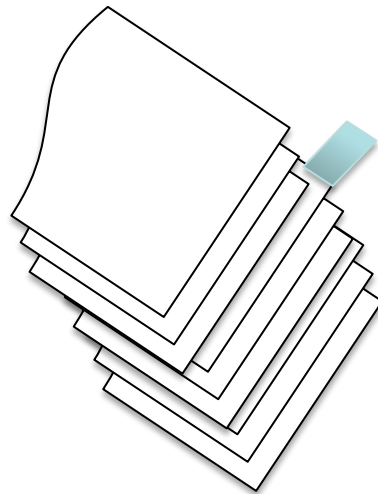


# Vos évaluateurs

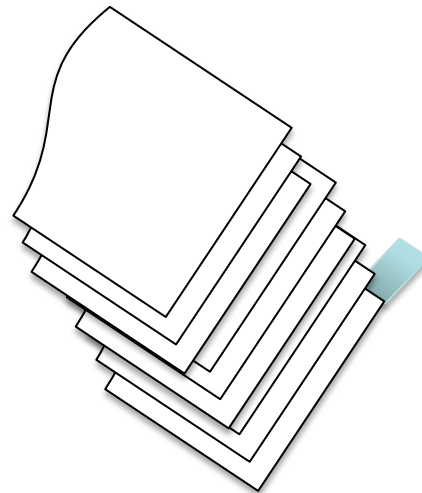
- Des pairs
- Ils devront classer votre demande parmi celles qu'ils évaluent



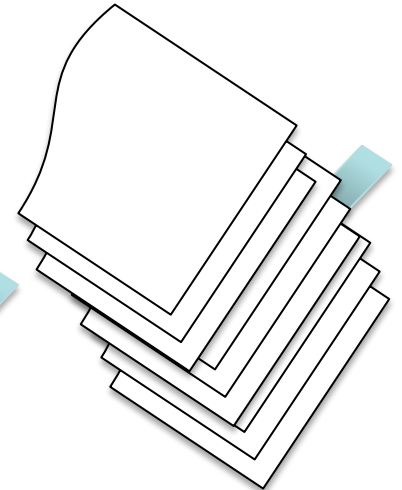
Pile évaluateur 1



Pile évaluateur 2



Pile évaluateur 3



Pile évaluateur 4



# Ne pas oublier qui sont vos évaluateurs

- Un professeur/chercheur/directeur très occupé
- Pas toujours un expert dans votre domaine
- Le lecteur d'une pile de demandes (10-20)
- Un lecteur qui veut
  - rester de bonne humeur
  - avoir du plaisir
  - ne pas perdre son temps
  - avoir un idée claire du sujet dont traite la demande dès la lecture du titre et du résumé
- Un lecteur dont l'intérêt doit être éveillé dès le premier survol de la demande
- Un lecteur qui doit être convaincu et enthousiaste dès la première lecture de la demande qu'il a lu avec engagement

# Étape 2 de la sélection

- **Uniquement pour les demandes dans la « zone grise »**
- **Évaluation par un comité interdisciplinaire**
  - 10-15 évaluateurs (à confirmer avec le pilote 1)
  - un président
  - un agent scientifique des IRSC
- **Rencontre en personnes du comité interdisciplinaire et des présidents des comités virtuels**

# Déroulement « attendu » du pilote 2

- **Annnonce du programme en juin**
- **Inscription en août**
- **Soumission des demandes la 3<sup>ème</sup> ou la 4<sup>ème</sup> semaine de septembre**
- **Documentation à venir des IRSC pour l'inscription et la soumission des demandes**
- **Webinaires et rencontres du BRDV pour l'inscription et la soumission des demandes**

## Vos conseillères à la recherche au BRDV

- **Volet Projet**

Sophie Gauthier-Clerc, 514-343-6111 poste 1887 [sophie.gauthier-clerc@umontreal.ca](mailto:sophie.gauthier-clerc@umontreal.ca)

- **Volet Fondation**

Céline Bouvet, 514-343-6111 poste 50719  
[celine.bouvet@umontreal.ca](mailto:celine.bouvet@umontreal.ca)